



Association française / européenne ou internationale ?

Par **alexandre93**, le **08/11/2010** à **14:58**

Bonjour,

Je suis impliqué dans un réseau de partenaires européens (7 pays représentés). Nous souhaitons monter une association à but non lucratif pour disposer de statuts juridiques, protéger notre structure et nos projets, défendre nos droits, créer des conditions d'accueil satisfaisantes pour de nouveaux membres, etc.

Nous voudrions déposer les statuts en anglais, de fait recherchons des infos sur les avantages et inconvénients des associations européennes ?

Est-ce que certains pays d'Europe (ou d'ailleurs) ont des formes juridiques plus avantageuses / pratiques pour monter une telle structure supranationale ?

Existe-t-il de la littérature pour mieux cerner les démarches à engager ? (choix du pays, choix de la forme, conseils statuts, définition des droits d'adhésion,...)

Merci par avance pour vos conseils et votre aide,

Cordialement,

Alexandre